



Communiqué de presse - Conseil provincial du 24 mars 2026

La Défense sur le site de l'ancienne Protection civile ? « La Province y développe déjà un pôle de formation multidisciplinaire »

L'annonce par voie de presse d'un possible accueil de plusieurs centaines de militaires et d'un matériel lourd de la Défense sur le site de l'ancienne Protection civile a surpris tout le monde... à commencer par l'Institution qui en jouit par bail emphytéotique pour 50 ans : la Province de Hainaut.

C'est en exprimant son grand étonnement que le Député provincial Pascal Lafosse a donc répondu à la Conseillère Mélanie Ouali.

« Cette annonce intervient sans concertation préalable avec la Province », lui a confirmé le Député. Or, depuis plusieurs années, le Hainaut développe sur ce site un véritable pôle de formation et d'entraînement multidisciplinaire destiné aux services de police et de sécurité.

Ce projet s'est développé au départ d'une mise à disposition décidée par le Conseil des Ministres lui-même et traduite dans un arrêté royal en octobre 2020. La Province y dispose depuis lors d'une pleine jouissance des infrastructures pour mener sa mission d'utilité publique de formation et combler ainsi le manque de locaux ressenti sur le site jurbisien de Hainaut Formation (Académie de police et Ecole du feu). *« Chaque jour plus de 160 apprenants, dont des policiers fédéraux, fréquentent ces lieux »,* précise Pascal Lafosse. *« Ils sont plus de 500 à certaines périodes de l'année à profiter des espaces didactiques et d'entraînement, des classes, d'une armurerie sécurisée et des bureaux aménagés par la Province ».*

Alors, demain ? *« La présence de la Défense pourrait, sur le principe, constituer une plus-value et ouvrir la voie à des coopérations utiles »,* estime-t-on au Collège provincial. *« Mais nous souhaitons des clarifications : savoir ce qui a réellement été décidé, sur quelle base, dans quel calendrier, et avec quelles conséquences concrètes pour les occupants actuels du site ».* On sait par exemple que le développement d'un stand de tir sur le site de Ghlin est considéré comme indispensable pour garantir la pérennité et la qualité des formations policières en Hainaut.

Le Collège provincial interpellera le Ministre de la Défense sur les réelles intentions du Fédéral. Le site de Ghlin ne s'étend que sur 7 hectares, il est fortement boisé et situé à faible distance des habitations : est-il dès lors adapté pour accueillir des systèmes de défense lourds ?

Formations policières : « la Province ne peut compenser seule le désengagement du fédéral »

La hausse des tarifs des formations continuées et fonctionnelles des policiers inquiète les zones de police et les bourgmestres. Cette préoccupation a été relayée par le Conseiller Provincial Damien Genart, par ailleurs Bourgmestre de Quaregnon. *« Cette adaptation n'est pas un choix politique posé de gaieté de cœur par la Province »*, a tenu à préciser le Député Pascal Lafosse. *« C'est une décision rendue nécessaire par la diminution progressive, puis structurelle des subsides fédéraux alloués aux écoles de police. D'autres filières de sécurité, notamment les écoles du feu subissent elles aussi l'érosion du soutien fédéral »*. Autre constat posé à l'Académie provinciale de police : ces diminutions de subsides interviennent souvent alors que les formations ont déjà été organisées et que les dépenses ont été engagées.

En conséquence, le Collège a dû se résoudre à adapter ses tarifs, surtout pour les formations les plus lourdes en logistique, en matériel et en expertises. Objectif : maintenir le niveau de qualité sans trop pénaliser les zones de police. Il est clair que la hausse des tarifs, en raison du désengagement fédéral, oblige les zones à *« prioriser ou reporter certaines inscriptions »*. D'où cet appel à ce que l'échelon supérieur assume ses responsabilités *car « la Province ne peut pas, à elle seule, compenser durablement le retrait de financements fédéraux sur des missions relevant d'un enjeu aussi fondamental que la sécurité publique »*.

Frelon asiatique : évaluer et s'adapter

Ce 6 mars, la Ministre wallonne de la Nature a lancé un plan d'action pour la lutte contre le frelon asiatique. Cet insecte menace notre biodiversité, les agriculteurs et la population. De quelle manière la Province de Hainaut s'inscrit-elle dans cette lutte ?

Pour Aurore Goossens, Députée provinciale en charge du développement territorial, il s'agit d'un enjeu important. Répondant à une question posée ce matin au Conseil provincial par la Conseillère Anne-Françoise Simons-Peersman, elle a souligné que la Province assure, au regard de ce plan wallon, un rôle de coordination, de soutien aux communes et d'information du citoyen.

C'est, en effet, la Province de Hainaut qui va mettre en place un dispositif informatif sur les frelons asiatiques. Elle a sollicité les communes pour qu'elles désignent un « référent frelon » en vue de faciliter la coordination entre les différents intervenants et la communication. Parallèlement, Hainaut-Développement travaille sur la création d'un espace dédié à cette problématique.

La Députée souhaite également améliorer la cohérence au niveau des services proposés par les zones de secours, notamment pour la destruction des nids. Dans la lutte contre ce fléau, le soutien à l'organisation de formations sera essentiel ainsi que l'évaluation des besoins des citoyens afin d'adapter au mieux les mesures.

Egalité femmes/hommes : la Province assume !

66% du personnel provincial est féminin ! Ce chiffre résume la teneur de la réponse du Collège provincial au Conseiller Hicham Imane quant à l'égalité femmes/hommes au sein de l'administration hainuyère. Un équilibre global prévaut en outre en ce qui concerne les postes à responsabilité.

« Ceci constitue un indicateur positif de l'accès des femmes aux fonctions d'encadrement et témoigne d'une présence féminine bien installée dans les niveaux décisionnels », constate le Député David Lavaux.

« S'agissant des dispositifs et politiques menés en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, le service VEGHA développe une approche de terrain, fondée sur un réseau construit au fil des années. »

Citons parmi les actions souvent menées avec les communes et les associations locales, la lutte contre les violences faites aux femmes ou encore l'opération « les sciences, c'est mon genre », un dispositif visant à renforcer la mixité dans les filières d'enseignement scientifiques.